

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

5131

Société : Ram

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAROUI Nessimine

Date de naissance :

Adresse : Isma

Tél. : 0661219473

Total des frais engagés : 200 + 251,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/06/2023

Nom et prénom du malade : LAROUI Nessimine Age :

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Reflux + bronchite

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC Parodontite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CARA

Le : 26/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.06 1073	G	1	200	<i>DR BELKAÏD Khaïla Médecin Généraliste Rue 27 N° 22 Casablanca Tél : 05 22 30 48 76</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet et signature du Pharmacien ou du Commissaire	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE My YOUSSEF Salma CHERIF D'OUAZZANE Docteur en Pharmacie 439, Boulevard My. Youssef Casablanca Tél. 05 22 22 27 25</i>	26/6/23	<i>PHARMACIE My YOUSSEF Salma CHERIF D'OUAZZANE Docteur en Pharmacie 439, Boulevard My. Youssef Casablanca Tél. 05 22 22 27 25</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>M.P. 090433</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
D	00000000 35533411	00000000 11433553	G	
B				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
D				
B				
G				
H				
DATE DU DEVIS				
				DATE DE L'EXECUTION
D				
B				
G				
H				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Khadija BELKEBIR

MEDECINE GENERALE

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94

Bd. Oued Tansift - EL Oulfa

☎ : 05 22 90 48 76 - CASABLANCA

الدكتورة خديجة بلكبير

الطب العام

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94

شارع وادي تانسيفت - الألفة

الهاتف : 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

Casablanca, le 26.06.23
الدار البيضاء، في

H² TAROJI NOUVELLE

M&M Rizome



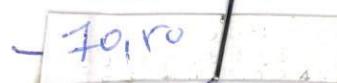
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Solupred 20 mg 20 cp
P.P.V: 48,70 DH



2) 48,70

sofin med 3710105 (5 g)

3710105 (5 g)



3) 70,60

A pleg - 70,60

P.P.V 790 H 70
PER 05/26

4) 79,70

A 2 - 79,70

79,70

D. DR. BELKEBIR Khadija
Médecine Générale
Rue 27 N° 94 El Alia
Casablanca
Tél. 05 22 90 48 76



5) I - e t h u p
PPV 22DH70
22,70 x 3 = 68,10
6) Ani d o l P C g t t ami



PHARMACIE MY YOUSSEF
Salma CHÉRIF D.C.
Docteur en Pharmacie
139, Boulevard My Youssef
Casablanca - Tél: 05 22 27 25

111 110,00
PPV 110,00

111 110,00
PPV 110,00

8) 110,00
16.3. 110,00
110,00

PPV 15DH30
EXP 02/2020
LOT 31020 18



PHARMACIE MY YOUSSEF
Salma CHÉRIF D.C.
Docteur en Pharmacie
139, Boulevard My Youssef
Casablanca - Tél: 05 22 27 25

TELEKIBIR Khadija
Générale
Tédechla Gén. de la
Cité Ouita 27 N° 14 Casablanca
Tél : 05 22 90 4870

INPE: 092043355

Casablanca - Tél: 05 22 27 25
139, Boulevard My Youssef
Salma CHÉRIF D.C.
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE MY YOUSSEF